

de l'accord du 30 novembre 2018 a abouti à mettre au premier plan les enjeux et les problématiques revendicatives en matière d'égalité professionnelle. De ce point de vue, la FSU a su développer une approche revendicative qui permet d'inscrire en perspective des avancées.

Enfin, la FSU a maintenu une activité spécifique en direction des non-titulaires, avec le souci permanent d'améliorer la situation de ces personnels, à commencer par les plus précaires ou celles et ceux qui sont victimes de logiques de pourvoi des emplois au rabais, par concurrence avec le recours à l'emploi titulaire. L'enjeu de regagner des conditions de titularisation plus favorables est clairement au cœur de son action.

Éducation, enseignement supérieur

Fenêtre A

Dès la rentrée 2020, la FSU aurait dû demander le départ des ministres Blanquer et Vidal. En effet, non seulement ils ont mis en œuvre à marche forcée des réformes néolibérales amplifiant les inégalités scolaires, mais ils se sont déconsidérés aux yeux des personnels par leur gestion irresponsable de la crise sanitaire dans leurs ministères. Tout en dénonçant justement leurs politiques néfastes et en continuant de défendre un système éducatif juste et émancipateur, ainsi qu'en recherchant les arcs intersyndicaux, voire associatifs les plus larges possibles pour mener les actions en direction des personnels et militant-es, la FSU doit mettre cette exigence de départ en avant aujourd'hui.

Fenêtre B

Alors que, dans le cadre d'une politique décidée par le Président Macron et soutenue par la majorité LREM, les ministres Blanquer et Vidal poursuivaient leur travail de sape néolibérale, la FSU a continué de défendre un système éducatif juste et émancipateur, aux antipodes de réformes renforçant les inégalités scolaires. Elle a pour cela toujours recherché les arcs intersyndicaux, voire associatifs (parents d'élèves) les plus larges possibles, mené diverses actions en direction des personnels et des militants. Au-delà des individus qui les portent, ce sont bien les politiques éducatives réactionnaires qu'il faut combattre, avec les personnels et les parents.

Jusqu'au coup d'arrêt lié à la Covid-19, la lutte contre la réforme des retraites a fortement mobilisé l'intersyndicale éducation.

En janvier-février 2020, la mobilisation au moment de la passation des E3C a remis en lumière les dangers du nouveau bac dans le cadre du projet éducatif sélectif et inégalitaire porté par le ministre de l'éducation.

La **pandémie** a mené la FSU à multiplier les interventions pour obtenir de la transparence sur l'état sanitaire, des conditions acceptables d'exercice des personnels à distance puis lors des reprises successives, des dispositions pour permettre aux élèves de revenir vers les apprentissages. Le constat des effets catastrophiques de la pandémie, dont les inégalités en matière d'éducation sortent renforcées, a conduit à l'élaboration d'un plan de sortie de crise communiqué en juillet 2020 : Parier sur la jeunesse.

Pour obtenir des **conditions de travail** compatibles avec la situation sanitaire dégradée, la FSU a mené une grève sanitaire en novembre 2020.

La FSU a également impulsé les grèves unitaires des 5 mars et 24 novembre 2020 contre la LPR et du 26 janvier 2021 pour porter des revendications sur les métiers

et les salaires. La FSU s'est élevée contre les suppressions de postes et n'a cessé, au cours de l'année, de réclamer un plan d'urgence pour l'éducation. Elle a été cheville ouvrière de plusieurs étapes de mobilisations réussies pour des conditions de travail dignes pour les AESH, indispensables à une école inclusive.

D'autres luttes sont en cours, comme celle visant à empêcher un statut pour la **direction d'école**, qui saperait le collectif de travail du premier degré, contre les réformes des lycées, du baccalauréat, de *parcoursup*, du service public d'orientation. La mobilisation a permis de préserver les grands principes du programme de la maternelle.

Dans la suite du colloque de novembre 2019, la FSU a tenu en janvier 2021 des **états généraux de l'Éducation prioritaire**, permettant d'affirmer la nécessité d'une politique nationale de lutte contre les inégalités scolaires corrélées aux inégalités économiques et sociales, mais aussi de travailler des propositions. Elle a depuis œuvré auprès de la Secrétaire d'État N. Elimas à faire valoir la nécessité du maintien de la carte et son opposition à la contractualisation des moyens.

Juste avant la crise sanitaire, le ministre a envisagé de centrer les